

LA SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE GROUPE		LA SYNTHÈSE GÉNÉRALE
Groupe 1 Privilèges communaux		Donc au Moyen-âge...
Groupe 2 Activités de la ville		
Groupe 3 Réglementation économique		
Groupe 4 Mœurs et société		
Groupe 5 Des libertés sous conditions		
Groupe 6 Une ville convoitée		
Groupe 7 Une ville sous le regard de ...		

LA VILLE AU MOYEN-ÂGE, À L'ÉPOQUE FÉODALE : L'EXEMPLE D'AGEN

Groupe n°7 Une ville sous le regard de ...	Noms :	Prénoms :
---	--------	-----------

ENTRER DANS LE SUJET



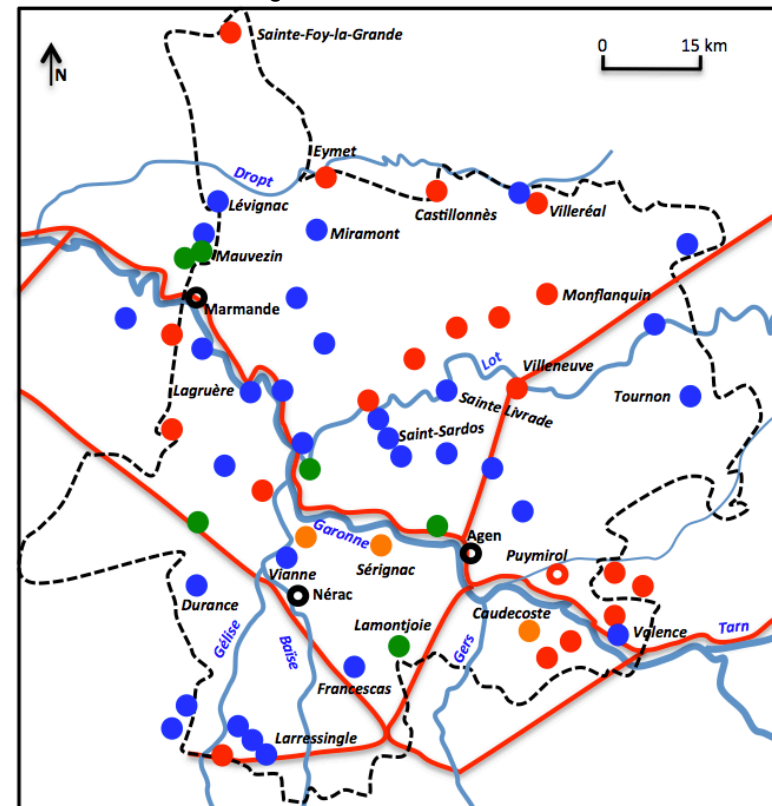
livre des coutumes d'Agen

Je note au moins 3 choses que je vois (observer) :

Je décris de façon précise (analyser) ce que raconte le document :

Je peux donc dire qu'au Moyen Âge... (déduire) :

Carte des villes de l'Agenais aux XIIIe et XIVe siècles



- Limites de l'Agenais au XIIIe siècle (diocèse d'Agen)
- Principales routes
- Villes repères
- Bastide fondée par le comte de Toulouse Raymond VII
- Bastide fondée par le comte de Toulouse Alphonse de Poitiers, frère du roi de France Louis IX
- Bastide fondée par les rois d'Angleterre (ducs d'Aquitaine)
- Bastide fondée par les rois de France
- Bastide seigneuriale ou d'origine inconnue



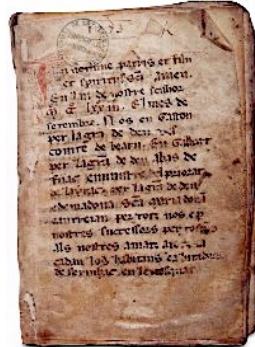
Je simplifie la carte dans un schéma... et une légende

Qu'est-ce qu'une bastide ?

1^{ÈRE} SYNTHÈSE :

Privilèges communaux	
Activités de la ville	
Réglementation économique	
Mœurs et société	
Des libertés sous conditions	
Une ville convoitée	
Une ville sous le regard de ...	
Et tous ensemble...	

ANALYSE DES DOCUMENTS : Qu'est-ce qui est représenté ?

	Je vois, je lis...	Cela représente ou symbolise...	L'idée générale est...	Correction de la classe	J'en déduis...
 <p>livre des coutumes d'Agen</p>					<p>Je croyais que...</p> <p>Mais...</p>
 <p>Sceau de Port-Sainte-Marie</p>					<p>Je croyais que...</p> <p>Mais...</p>
 <p>Sceau de Mézin</p>					<p>Je croyais que...</p> <p>Mais...</p>
 <p>Traduction d'un extrait des coutumes de Sérignac-sur-Garonne « Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, ainsi soit-il. En l'an de notre seigneur 1273, au mois de septembre, nous, Gaston, par la grâce de Dieu vicomte de Béarn, Galhart, par la grâce de Dieu, abbé de Figeac et ministre du prieuré de Layrac, par la grâce de Dieu et de Notre-Dame la Vierge Marie, donnons et octroyons, pour nous et pour nos successeurs, pour tous les temps, à nos aimés, à tous et à chacun des habitants et résidents de Sérignac dans l'évêché de (...) »</p>					<p>Je croyais que...</p> <p>Mais...</p>